

## GÉRANCE IMMOBILIÈRE

# Autorisation de paiement avec droit de contestation Prélèvement CH-DD de base (Swiss COR1 Direct Debit) sur le compte postal de PostFinance SA ou procédure de débit LSV+ sur le compte bancaire

#### Indications sur l'émetteur de la facture / bénéficiaire

### Gérance Immobilière Municipale, Rue de l'Hôtel-de-Ville 5, 1204 Genève

N° d'adhérent de l'émetteur de la facture (RS-PID) : 4110100000473547 IDENT. LSV+: VDG1W

#### Veuillez noter ce qui suit :

Vous autorisez votre banque/PostFinance à débiter les factures émises par la Gérance Immobilière Municipale de votre compte.

Vous recevrez une confirmation écrite d'activation du recouvrement direct. Jusqu'à ce moment-là, veuillez vous acquitter de vos factures comme d'ordinaire en utilisant vos bulletins de versement.

Si votre solde est insuffisant, le paiement de votre facture ne sera pas effectué. La facture restera impayée.

Vous rootes tonu de vérifier le transaction cuprès de votre hanque/DestFinance d'ariespant de l'abligation de payer le layer

vous restez tenu de veriller la transaction aupres de votre banque/PostFinance's agissant de l'obligation de payer le loyer.	
Informations sur le débiteur (client)	
N° de réf. du client	_Entreprise
Nom	Prénom
Rue, n°	_NPA, lieu
N° de locataire	_N° de téléphone
E-mail	_
<b>Date du prélèvement</b> :	
Débit du compte postal avec prélèvement CH-DD de base (Swiss COR1 Direct Debit)  Par la présente, le client autorise PostFinance jusqu'à révocation à prélever sur son compte les montants dus à l'émetteur de la facture indiqué cidessus.  IBAN (compte postal) CH	
Si le compte ne présente pas la solvabilité nécessaire, PostFinance est autorisée à contrôler le solde à plusieurs reprises en vue d'exécuter le paiement, mais n'est pas tenue d'effectuer le débit.  Chaque débit du compte est notifié au client par PostFinance sous la forme convenue avec lui (p. ex. via l'extrait de compte). Le montant débité est remboursé au client si, dans les 30 jours qui suivent la date de notification, il transmet à PostFinance une opposition sous forme contraignante.	
Veuillez envoyer l'autorisation de paiement dûment remplie à l'adresse de l'émetteur de la facture indiquée ci-dessus.	
Lieu, date * Signature du mandant ou du mandataire titulaire du compte postal. Deux signatures sont requise	Signature(s)* es en cas de signature collective.
Débit de mon compte bancaire (LSV+) Par la présente, j'autorise ma banque, sous réserve de révocation, à débiter de mon compte les recouvrements directs émis par le bénéficiaire ci-	
dessus.	NDA Issalité
·	NPA, localité
Si mon compte ne présente pas la couverture suffisante, il n'existe pour ma banque aucune obligation de débit. Chaque débit sur mon compte me sera avisé. Le montant débité me sera remboursé si je le conteste dans les 30 jours après la date de l'avis auprès de ma banque, en la forme contraignante.  J'autorise ma banque à informer le bénéficiaire, en Suisse ou à l'étranger, du contenu de cette autorisation de débit ainsi que de son éventuelle annulation par la suite, et ce par tous les moyens de communication qui lui sembleront appropriés.	
Veuillez envoyer l'autorisation de débit entièrement complétée à la banque.	
Lieu, date  Autorisation (ne pas remplir, sera complété par la banque)	Signature(s)
IBAN : CH	
Date: Tampon et	visa de la banque :

GÉRANCE IMMOBILIÈRE

# Payer vos factures en toute facilité

#### Descriptif du système de recouvrement direct

#### Factures régulières

Vous payez chaque mois votre loyer à la Gérance Immobilière Municipale grâce au système de recouvrement direct, vos paiements seront exécutés de manière fiable et ponctuelle.

#### Plus jamais de rappels

Vous délivrez une autorisation de débit à la Gérance Immobilière Municipale afin que nous puissions prélever directement sur votre compte bancaire le montant de votre loyer. Cette autorisation prévoit toujours un droit de contestation de votre part.

Nous nous chargerons ensuite de débiter votre loyer directement de votre compte bancaire/PostFinance selon la date de prélèvement choisie, le 5 ou le 10 de chaque mois.

#### Les avantages du recouvrement direct

#### Simplicité et gain de temps

- Vous économisez du temps et des frais car vous n'avez, par exemple, plus à saisir les données du paiement.
- Plus de rappels, puisque les paiements ne sont pas oubliés
- Vous disposez toujours d'un droit de contestation.

#### Conditions à remplir

- Avoir un compte bancaire/Postfinance
- Une signature de l'autorisation de débit pour le bénéficiaire du paiement correspondant